72me ANNEE — N° 1364. PARAIT LE SAMEDI SAMEDI 17 JUIN 1972.

SISTERON-JOURNAL

Politique - Littéraire - Sportif - Commercial et d'Annonces Judiciaires.

Administration-Rédaction
99-(25), rue Droite — Tél. 1.48
04 - SISTERON
(Alpes de Haute-Provence)
Directeur : Marcel LIEUTIER

Tarif des Annonces
Annonces légales : 1 F. 70 la ligne
Autres annonces : on traite à forfait

Pour la publicité extra-régionale
AGENCE CHIMOT
3, rue d'Amboise - PARIS (2me)

Le Numéro : 0 F. 30
Abonnement 1 an : 15 F. 00
C. C. P. PASCAL-LIEUTIER
156-36 Marseille

AMBIANCE
Harmonisez votre intérieur
EXPOSITION
Salles de Bains
Meubles et Accessoires
Cuisines - Kitchenettes
Revêtements Sols et Murs
LES CORDELIERS
SISTERON
Tél. 172

La Maison du Cadeau
Madame BOUTIN
Cadeaux - Porcelaines - Cristaux - Etains - Faïences
Santons - Art Provençal
Grand choix de Bijoux Fantaisie
Liste de Mariage
102, rue de Provence — SISTERON Tél. 95

Commandes et livraisons
fuel domestique TOTAL
Ets GABERT
Cours Melchior Donnet
04-SISTERON
Tél. 0.30

TOUS LES APPAREILS ET ACCESSOIRES AUTO
TOUTES MARQUES
Ets VENTURINI
19, rue Droite — SISTERON
Tél. 5.17
ACCUMULATEURS BAROCLEM

QUAND NOUS DISONS
LES PIEDS ET PAQUETS SISTERONNAIS
c'est mieux
nous le pensons... c'est pourquoi
RICHAUD et BADET aux Abattoirs Allo 363
Marcel RICHAUD Magasin Détail près place de l'Horloge
Georges BADET Atelier Conserves Place Gde Ecole
Sont à votre Service pour vous le Prouver
LA QUALITE RB fait notre PUBLICITE

Offrez un cristal signé
DAUM
G. ARNAUD
«Le Coffret»
Rue Droite
04 - Sisteron - tél. 376

Pas de mystère sur l'affaire de Lurs

Il y a quelques temps la télévision nous a donné un petit feu d'artifice sur l'affaire Dominici.

Après des milliers d'articles parus dans la presse de tous les pays d'Europe et d'ailleurs, d'une vingtaine de livres en plusieurs langues, on utilise la télévision !

Est-on arrivé à tuer l'idée qu'il y a eu un mystère dans l'affaire de Lurs, et on se demande encore si Dominici a été le vrai coupable. Qu'avons-nous vu et entendu dans la toute dernière émission ? Il y avait deux avocats, maîtres du Barreau, tous deux célèbres : Floriot, Pollack ! Un magistrat, le juge Battigne, trois jeunes dames, qui n'étaient pas nées à l'époque du crime. Bien entendu, le commissaire Sébeille était là aussi ? Non, on le fit apparaître à l'écran, il parla clairement, nettement, et fit entendre sa vérité, l'unique et honnête vérité.

Qu'on me permette de dire maintenant la mienne : dans l'affaire de Lurs il s'y a eu qu'un coupable : Dominici, le patriarche de la Grand-Terre.

Sur l'écran de la télévision, Maître Floriot n'était pas à sa place, comme Maître Pollack qui lui fut le défenseur de Dominici aux assises... J'avais écrit à Maître Floriot lorsque dans son livre « Les erreurs judiciaires » il avait, sans documents, fait une place favorable à Dominici. En ma qualité de Bas-Alpin, je lui proposai une contradiction. Il resta muet. Quant à Maître Pollack, on ne pouvait s'attendre à ce qu'il refasse sa plaidoirie des assises, d'ailleurs à quoi bon puisqu'il fut perdant !

Que nous a-t-il dit l'autre jour ? J'en ai été ému aux larmes, mais pas convaincu. Il nous a fait le portrait physique et moral du patriarche de la Grand-Terre, de sa bonne et belle tête de grand-père et arrière-grand, de ce vieux berger doux avec ses moutons et ami avec son chien. Et il a conclu avec beaucoup d'émotion que ce doux homme ne pouvait pas être le criminel de trois personnes, dont une fillette de dix ans !

Ce serait vrai si ce même homme n'avait pas, sa vie durant, la réputation vraie d'être coléreux, batailleur, terriblement autoritaire, craint de sa femme, craint de Gustave et... des autres ! Cela je ne vous l'apprend pas, n'est-ce pas Maître Pollack ? En attendant, cette émission n'a pas éteint complètement l'idée qu'il y a un mystère dans le crime de Lurs, chez une minorité de gens, mais c'est encore trop. J'entendrai encore, rarement j'espère, mais j'entendrai ce leit motif : « Vous y croyez vous ? » sur un ton de réprobation exaspérant !

L. TRUC.

Pédicure Médical
recevra
Lundi 19 Juin
de 8 à 12 h. et de 14 à 16 h. 30
chez Madame OLMI
Parfumerie
67, rue Droite — SISTERON
Télé : 4.82

La lutte contre le bruit

Les bruits émis par les véhicules à moteur, en nombre toujours croissant, entraînent des répercussions fâcheuses sur les conditions de vie de la population. Une nouvelle campagne contre le bruit s'est avérée nécessaire.

Il est rappelé à cette occasion qu'il est interdit par le code de la route :

— d'utiliser des avertisseurs sonores non conformes à un modèle type homologué (trompe à sons multiples, sifflets, etc...)

— d'utiliser les avertisseurs à des fins ou dans des conditions autres que celles autorisées par le code.

— de pousser les moteurs à des régimes excessifs.

— de donner des coups répétés d'accélérateur alors que le véhicule est à l'arrêt.

— d'utiliser un véhicule à échappement libre ou non réglementaire.

— de se servir d'un véhicule dont le dispositif d'échappement est en mauvais état.

Les propriétaires de véhicules. qu'il s'agisse de voitures automobiles particulières ou de poids lourds. ou encore de véhicules à deux roues, sont invités instamment à faire vérifier leurs engins dans les meilleurs délais.

Toutes ces infractions seront prochainement relevées par les services de police et de gendarmerie, qui ont été invités à faire preuve d'une particulière sévérité.

M. et Mme GUIEN C.
ont le plaisir de vous annoncer
l'ouverture de leur
BOUTIQUE D'ANTIQUITES
à « La Grange »
CHATEAUNEUF-VAL-ST-DONAT
le 18 Juin 1972

Un stage de Culture Provençale

Pour la troisième fois, l'Association Pédagogique « Lou Prouvençau à l'Escolo » organise un stage agréé par la Direction de la Jeunesse et des Sports ; après Pertuis, c'est cette année à La Garde, près de Toulon que ce stage se tiendra, du 3 juillet au 13 juillet ; les participants seront hébergés à l'Institut Universitaire de Technologie de Toulon - La Garde.

Une vingtaine de spécialistes de la Civilisation Provençale seront à la disposition des stagiaires pour animer une dizaine d'ateliers consacrés à la langue, à l'étude du milieu, au théâtre, à la musique, à la danse, au cinéma, à la gastronomie, etc... Les moyens pédagogiques les plus variés seront utilisés : cours, conférences, enquêtes montages, veillées, etc... Des excursions, dirigées et commentées. permettront d'étudier l'arrière-pays toulonnais et varois.

Ce stage est organisé avec la participation de l'Association Varoise de l'Enseignement du Provençal, de la Fédération Varoise des Œuvres Laïques et de l'Ensemble traditionnel « Les Farigouleto ».

Des feuilles d'inscriptions sont distribuées dès maintenant dans les établissements d'Enseignement et les Associations d'Education Populaire ; elles peuvent être demandées au Secrétaire Général du « Prouvençau à l'Escolo ». M. Dourguin, avenue Durand-Maillane - 13 - St-Rémy-de-Provence.

Pour tous renseignements, s'adresser à Richard Magnan, pâtisserie, rue Droite, Sisteron.

Comment devenir propriétaire ?

Chaque année 15 à 25 % de votre revenu vous glisse entre les mains sans que vous puissiez stopper cette hémorragie.

Cependant, si vous le désirez, vous pouvez trouver une solution.

Comment réaliser ce rêve ?

Vous souhaitez tous habiter

VOTRE MAISON

mais vous reculez devant la dépense totale malgré les facilités d'emprunt que vous offre l'établissement de crédit spécialisé à l'habitation principale que vous avez à votre porte.

Vous hésitez, car vous le savez, pour obtenir 80 % de prêt il vous faut détenir 20 %, appelé autofinancement.

Donc, première chose à faire : amasser cet autofinancement.

Comment ?

En mettant chaque mois une certaine somme de côté... mais pas de n'importe quelle façon (attention à l'augmentation du coût de la vie).

Comment économiser sans que cet argent ne perde sa valeur ?

Le Crédit Agricole propose à toutes les personnes intéressées le **PEL 04...** les sommes déposées chaque mois rapportent 7 % net d'impôt et permettent d'obtenir un prêt à un taux très intéressant (5 %).

Le voilà votre autofinancement !

— Ne dites pas je le ferai demain.
— Plus vous attendez, plus vous reculez cette échéance.
— Dès demain, adressez-vous au Crédit Agricole. Le meilleur accueil vous sera réservé.
Toutes explications vous seront données.
— N'oubliez pas... **dès demain.**

Vos dévoués :
L'Equipe du Crédit Agricole
de Sisteron.

Cette Semaine...
dans PARIS-MATCH.

— En couleurs : Comment Bouttier s'est entraîné en Amérique.
— Les secrets du raid des tueurs japonais à Tel-Aviv, par Lartéguy.
— Le temps qu'il fera en Europe cet été.

AGENCE FIAT-LANCIA
GARAGE MODERNE
Route de Marseille
Tél. 3.17
J. GALLEGO
Réparation/Dépannage/Tôlerie/Peinture en cabine
Achat — Vente — Neuf et Occasion

FUEL DOMESTIQUE **SHELL**
Ets GUILLAUME Frères
5, rue Mercerie — SISTERON
— Téléphone 43 —
- Ramonage
- Entretien et dépannage immédiat des brûleurs

LA HENIN
Tous Crédits Immobiliers
Promotion d'Immeubles
Terrains - Villas - Pavillons
Logements
Réparations - Transformations
Résidence principale ou secondaire
BANQUE DE LA HENIN
CORRESPONDANT AGRÉÉ :
M. LORENZI Georges - *Conseil de Gestion*
« *L'Eau-Vive* » - Quartier du Signavous
04 - SISTERON Tél. 3.16

LOTISSEMENT SAINT-DOMNIN
SISTERON
Immeuble " Le St-Domnin "
- 4 Locaux commerciaux avec annexe
- 4 Appartements F4
- 4 Appartements F3
- 11 Garages

Bureau de vente : ENTREPRISE F. GARDIOL
04 - PEIPIN — Tél. 9

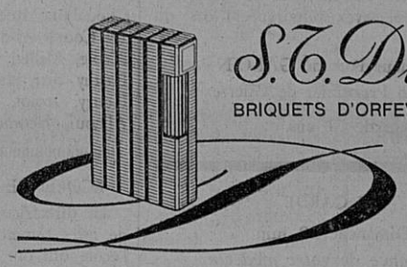
S.T. Dupont
BRIQUETS D'ORFEVRERIE - PARIS

BIJOUTERIE DE MARTA
53, rue Droite - SISTERON — Tél. 42
Rue A. Badin ST-AUBAN — Tél. 1.92

meublez-vous moins cher avec **LES PLUS BEAUX MEUBLES**
chez un spécialiste - décorateur
Meubles BOUISSON
magasin principal : 28, rue Saunerie - Tél. 24 SISTERON
EXPOSITION UNIQUE sur 6 Etages
magasin ouvert le dimanche
AUTRES MAGASINS A SAINT-AUBAN
Meubles d'Art, Style et Anciens
CUISINES sur MESURE - Gratuitement Devis et Plans

LA CAISSE NATIONALE DE PREVOYANCE
Etablissement public géré financièrement par la Caisse des Dépôts
VOUS OFFRE :
à des conditions très avantageuses
- Pour protéger votre foyer
- Pour couvrir vos emprunts
- Pour organiser votre succession
DES ASSURANCES DÉCÈS
(Capital triplé en cas d'accident de la circulation)
- Pour l'avenir de vos enfants
DES ASSURANCES-ÉDUCATION
- Pour vos vieux jours
DES ASSURANCES-RETRAITE
et des
RENTES VIAGÈRES
PARTICIPATION aux BENEFICES
AVANTAGES FISCAUX
Renseignez-vous et Souscrivez auprès du Percepteur de Sisteron

© VILLE DE SISTERON

gifem

L'ADOUCISSEUR LE PLUS VENDU

Renseignements :

chez votre plombier habituel

Agence Régionale :

18, Boulevard Cassini

13 - MARSEILLE

BARTEX

Nous informons notre honorable clientèle que tous les articles

PRINTEMPS - ETE

nous sont livrés.

Vous trouverez tous les pantalons, pulls, polos, chemises avec leur coupe cintrée, tous les nouveaux blousons, les robes, jupes, chemisiers, tous les shorts, maillots de bain et toute la bonneterie de saison pour...

HOMMES, DAMES et ENFANTS

BARTEX

82-(22) rue Droite

04 - SISTERON

Le magasin le plus populaire et le meilleur marché de toute la région.

ENTREE LIBRE

DE DIETRICH

cuisine chauffage

revendeur agréé :

QUINCAILLERIE TURCAN

M. ROVELLO

Avenue Paul Arène

SISTERON ——— Tél. 56

CAMAU

DIGNE SISTERON

DIPLOMÉ ENOM

GÉRANTE DIPLOMÉE

12, avenue des Arcades

04 - SISTERON

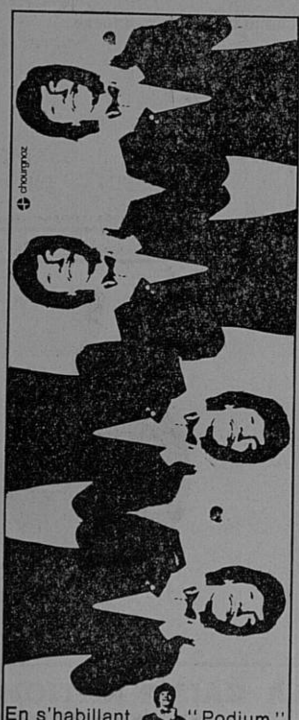

En s'habillant « Podium » Antoine reste fidèle à son idéal : Podium est une marque jeune, à la pointe de la mode, de l'élégance et de la distinction. Vous trouverez les costumes, pantalons, blazers de la collection Podium chez

MAISON

RAOUL COLOMB

SISTERON

Podium

première griffe des jeunes

Petites Annonces

VENDS

Quartier Sarrabosc 7.200 m2 de terrain à 6 F. le mètre - arrosage - bonne exposition - accès facile — S'adresser au bureau du journal.

LA TRIPERIE
RICHAUD et BADET

Place de l'Horloge
sera fermée du 6 Juin
au 7 Juillet inclus

Afin d'éviter toute confusion concernant l'exécution de certains travaux de serrurerie pour le compte du Chenil S.P.A. au lieu dit Les Blaches, route de Gap, M. HUMBERT C. informe son aimable clientèle qu'il n'a jamais effectué de travaux de ce genre pour le dit Chenil.

A VENDRE

204 GL - toit ouvrant - 40.000 km. - très bon état - année 1970 — Téléphoner au 254 - Sisteron.

CHASSE - PECHE - FORET

Région Sisteron, altitude 1.100 m., vends grandes parcelles plates : eau, électricité, accès goudronné, 6,00 F. le m2 — Ecrire au journal N° 6.

LA PHARMACIE REY

sera fermée du Vendredi 23 Juin
au Jeudi 20 Juillet inclus.
Le Laboratoire reste ouvert
au 1er étage.

ETUDIANT

25 ans cherche emploi juillet-août - Etudierait toutes propositions — S'adresser au journal.

ETAT-CIVIL

du 8 au 15 juin 1972.

Publications de mariages — Christian Gilbert Larguier, menuisier, domicilié à Alès (Gard) et Claudie Bréda, secrétaire, domiciliée à Sisteron — Régis Jean Marie Richard Gertoux, agent E.D.F., domicilié à La Saulce (05) et Dolorès Soto-Blazquez, sans profession, domiciliée à Sisteron — Gérard Georges Henry, employé de restaurant, domicilié à Sisteron et Nicole Hélène Fernande Bazan, employée des P.T.T., domiciliée à Sisteron — André Marc Louis Vial, monteur téléphone, domicilié à Ongles (04) et Lise Lucette Louise Julien, employée de Banque, domiciliée à Sisteron — Robert René Michel Guy Pasquier, étudiant, domicilié à Marseille et Christiane Anina Gelli, professeur. domiciliée à Sisteron.

Décès — Désiré Adrien Fortuné Garcin, 71 ans, quartier de Servoules.

REMERCIEMENTS

M. et Mme Louis BENSO et leurs fils ;
Les familles TAIX, BONTOUX, BLANC, ESTELLON ;
vous remercient des marques de sympathie que vous leur avez témoignées lors du décès de

Monsieur Fortuné GARCIN
Ancien Prisonnier de Guerre

survenu à l'âge de 71 ans.

DE GARDE

Dimanche 18 juin

En l'absence de votre médecin habituel :

— Docteurs AMERICI- et LABUSSIERE 6, rue Droite — Tél. 380.
— Pharmacie REY, rue de Provence — Tél. 25.
— AMBULANCES SISTERONNAISES — Bar Léon — Tél. 1.50.
— AMBULANCES DE LA CITADELLE — Tél. 4.57.
— GARAGE DU DAUPHINE, cours Melchior-Donnet — Tél. 0.26.
— GARAGE DU JABRON (M. NADE) — Tél. 22 à Peipin.

Lundi 19 juin

— Pharmacie REY, rue de Provence — Tél. 25.

Boulangeries :
— MARTINI, rue de Provence.
— JAVEL, rue Mercerie.
— GAUBERT, rue Saunerie.

MERITE AGRICOLE

M. Marcel Gras, conseiller municipal et propriétaire agriculteur à Clamensane vient d'être décoré au grade de Chevalier du Mérite Agricole.

Nous adressons à M. Marcel Gras toutes nos félicitations.

L'ENVIRONNEMENT

Aujourd'hui samedi 17 juin à 16 heures, présentation des aménagements du chemin du Molard et du versant nord de la Citadelle, réalisés par les ingénieurs de l'Office National des Forêts de Sisteron.

Demain dimanche 18 juin à 9 h. 30, à la Citadelle, entrée sud, clôture des journées départementales de l'environnement sous la présidence de M. le Préfet des Alpes de Haute-Provence. accompagné des maires des différentes cités environnantes et des diverses organisations de Tourisme du département.

Visite de la Citadelle. présentation des derniers travaux de restauration, colloque et discours très important de M. le Préfet qui fera le point sur les journées départementales, dont Sisteron célèbrera la clôture.

Apéritif d'honneur offert par la municipalité aux invités.

***

Nous ne saurions trop insister de dire aux jeunes et à tout un public d'aller visiter l'exposition de la faune aquatique et de la montagne, organisée par les sociétés de la Saint-Hubert de la Haute-Durance et de La Gaule Sisteronnaise, à l'occasion des journées de l'Environnement.

Cette exposition se tient dans la salle d'honneur de la mairie jusqu'à demain dimanche inclus.

LES DONNEURS DE SANG

187 donneurs de sang se sont présentés samedi dernier dans la grande salle de la mairie pour faire ce don précieux, pour sauver une petite fille de notre cité qui doit être opérée à cœur ouvert.

L'appel lancé à tous ces donneurs de sang bénévoles a été largement entendu ; que tous soient remerciés.

***

Nous sommes heureux de vous remercier pour l'empressement dont vous avez fait preuve, ce dont nous ne doutions pas.

Nous avons eu le plaisir de voir venir la jeunesse.

Comme vous l'avez appris par ailleurs, il y eut 187 donneurs de sang, comprenant des personnes de passage à Sisteron et aussi des environs, de Digne, de Saint-Auban, etc...

Bien cordialement à toutes et à tous.

L'ADSB du canton de Sisteron.

LA FETE DU QUARTIER DU GAND

La pluie qui n'a pas cessé de tomber dans la journée de dimanche dernier n'a pas permis de terminer la fête du quartier du Gand.

Le Comité vient de décider que le tournoi de football à cinq, doté de prix importants, aura lieu demain dimanche 18 juin, à partir de 7 h. 30, pour les équipes minimes-pupilles, et à 14 heures pour les équipes cadets-juniors.

Cette manifestation sportive sera suivie par un public nombreux et souhaitons aussi un beau soleil qui viendra présider cette journée.

ECOLE DE FILLES DE SISTERON

Voici une deuxième liste des généreux donateurs pour la souscription-tombola de l'école de filles de Sisteron, dont le tirage a eu lieu le lundi 12 juin à 14 heures.

P. Ricard, P. Poinsard, M.-T. Talmon, S. Ballatore, D. Labourdenne, S. Davin, M.-A. Léone, S. Marchésano, M.-C. Bois, M. Faure, C. Rolland, M. Cornu, P. Campos, M.-C. Talmon, P. Pointard, V. Magen, S Petitjean, Pastor, Queyrel, Déchamp, Massot, Dol, Gourbet, Rodriguez, Arnaud, Dalmas, Vial Christine, Cécilia, Laurans, David, Vicat (2me fois), De Lullo, Faure, Chauvin, Aye, Malacarne, Vallot, Bernard, Chouabbia, Rocca, Pécoul, La Conte Elise, La Conte Anne, Grand, le personnel de l'école, Millet, Le Bourlot, Siard, Férudja. Barray, Siri, Hamada, Latil, Yokel, Thunin, Henry, Joriot, Cornu, Martinet, Chevaly, Allaoui, Jacomet, Ribes, Gauchot.

ECOLE DE FILLES DE SISTERON

La directrice et le personnel de l'école de filles remercient les parents et amis de l'école qui ont offert des dons pour le tirage de la tombola le 12 juin 1972.

L'exposition-vente des travaux réalisés par les élèves de l'école aura lieu le samedi 24 de 9 h. à 12 h. et de 15 h. à 17 h.

Venez nombreux. Merci.

MARIAGE

Samedi dernier 10 juin, à Guillestre, a eu lieu le mariage de Mlle Marie-Louise Eymar avec M. Bernaudon René, fils de Mme et M. Marius Bernaudon, boulangerie, rue Droite.

Ce jeune ménage s'installe à Sisteron et nous souhaitons à Mme et M. René Bernaudons nos meilleurs vœux de bonheur et nous adressons à Mme et M. Marius Bernaudon toutes nos félicitations.

UNION DES FEMMES FRANÇAISES

Le Comité local de l'Union des Femmes Françaises organise une sortie aux Saintes-Maries-de-la-Mer le dimanche 9 juillet. Toutes les personnes qui désirent y participer doivent se faire inscrire au Bar du Commerce, rue de Provence - Tél. 2 à Sisteron. Le prix de la place est de 23 francs aller-retour.

COMMEMORATION DE L'APPEL HISTORIQUE DU 18 JUIN 1940

La cérémonie commémorative marquant le 32me anniversaire de l'appel du Général de Gaulle sera célébré aujourd'hui samedi 17 juin à 18 h. 30, devant le monument de la Résistance, où aura lieu le rassemblement.

La population est invitée à assister à cette manifestation du souvenir.

Ecoles Maternelles de Sisteron

RENTREE SCOLAIRE 1972-73

Les inscriptions des enfants nés en 1967-1968-1969-1970 seront reçues par Mesdames les Directrices des Ecoles Maternelles du Gand, des Plantiers, du Tivoli, du Thor et de la Baume les lundi 12, mardi 13, mercredi 14 juin, de 16 h. 30 à 17 heures.

Se munir du livret de famille et des certificats de vaccinations obligatoires (Variole - D.T. Polio).

Il est instamment demandé aux parents de signaler tout enfant qui ne fréquentera plus l'école maternelle l'an prochain.

Ecole primaire du Thor

RENTREE SCOLAIRE 1972-73

Les inscriptions des enfants devant rentrer au cours préparatoire en septembre 72 seront reçues par Mme la Directrice de l'école primaire du Thor les lundi 19, mardi 20, mercredi 21 juin, de 16 h. 30 à 17 heures.

Se munir du livret de famille et des certificats de vaccination obligatoires (Variole - DT Polio - BCG).

Cantine scolaire

FONCTIONNEMENT AU LYCEE (Place du Tivoli)

Les parents des élèves des écoles primaires de garçons et de filles du centre-ville qui prennent leurs repas à la cantine, sont priés de noter que celle-ci ne fonctionnera pas les vendredi 16, lundi 19, mardi 20 et mercredi 21 juin.

Réouverture le vendredi 23 juin.

LE MOUVEMENT DE GREVE

Le mouvement de grève lancé par le syndicat C.G.T. pour la journée du 7 juin a été que diversement suivi dans le département.

Pour Sisteron, une très petite grève a été observée de 10 h. à 13 h. à l'usine Sapchim, ainsi qu'à Saint-Auban à l'usine Rhône-Progil.

A l'E.D.F. de Sisteron, grève presque complète, mais passée inaperçue, le courant n'ayant pas été coupé.

OBSEQUES

Lundi de cette semaine, dans l'après-midi, ont eu lieu les obsèques d'un sisteronnais habitant le quartier de Servoules, M. Fortuné Garcin, ancien combattant prisonnier de guerre, décédé à l'âge de 71 ans.

C'est en sortant de chez le Docteur que Fortuné Garcin s'est affaissé sur la chaussée. Appelé de toute urgence, le médecin n'a pu que constater le décès. Fortuné Garcin était connu et estimé.

A sa sœur et à toute la famille, nos bien sincères condoléances.

XIXme CONGRES DES COMBATTANTS VOLONTAIRES DE LA RESISTANCE

L'Union départementale des combattants volontaires de la Résistance rappelle que le 19me Congrès départemental se tiendra à Forcalquier, demain dimanche 18 juin, à partir de 9 h. 30, au cinéma Carbonnel où tous les anciens Résistants seront les bienvenus.

Après la remise des récompenses aux lauréats du concours scolaire de la Résistance et de la Déportation qui clôturera le Congrès et à l'arrivée du Préfet des Alpes de Haute-Provence, un cortège sera formé pour aller inaugurer la rue Denis-Rostagne, puis un dépôt de gerbe aura lieu au monument aux Morts où sera lu l'Appel du 18 juin. Ces cérémonies auxquelles la population est cordialement conviée se termineront par le dépôt de fleurs à la plaque des fusillés.

Vers 12 h. 15, les participants prendront l'apéritif offert par la municipalité et ensuite un copieux banquet sera servi dans la salle du collège par Mme Pourpre, de Limans, de renommée interdépartementale.

Fuel ANTAR

LATIL Pierre

Avenue de la Durance

04 - SISTERON

Successeur de
BREMOND Louis

PRIX SPECIAUX

Tél. 323

CONSULTATION DE PEDIATRIE

Il est rappelé aux habitants des quartiers des Plantiers et de Beaulieu qu'une consultation de pédiatrie sera assurée par Mme le Dr Plas-Révillon, tous les troisième mercredi du mois, à partir de 15 heures, dans le local social des H.L.M. de Beaulieu.

Cette consultation, intéressant tous les enfants jusqu'à six ans, aura lieu, pour le mois de juin, le mercredi 21 juin.

ARRESTATION

La gendarmerie de notre cité vient d'arrêter deux jeunes touristes Belges qui, sur le chemin du retour, ont profité de voler un transistor à un commerçant de la ville.

Ces deux vacanciers avaient commis des vols d'essence dans d'autres localités.

Ils ont été transférés au Parquet de Digne.

DONS

Le corps des sapeurs-pompiers de Sisteron a reçu au cours de ces derniers mois les dons suivants :

10 F. mariage Rousseau-Jocteur ; 30 F. mariage Vasquez-Peisselon ; 25 F. mariage Escudero-Barton ; 25 F. mariage Torres-Reymond.

A ces jeunes époux, le corps des sapeurs-pompiers adresse ses sincères remerciements.

ACCIDENTS

Samedi dernier, à l'embranchement de la route de Noyers-sur-Jabron et le pont des Bons-Enfants, une bousculade de trois autos a fait deux blessés dont un gravement atteint à la face, transporté d'urgence à l'hôpital de Sisteron.

***

Lundi, vers 13 heures, à Gigors, au col de Sarraut, une 504 Peugeot a manqué le virage et a fait une embardée dans une balise et s'est arrêtée dans un champ de blé.

Dégâts matériels.

21 JUIN

Où en est l'Union

que proposent les Communistes ?

Ces deux thèmes seront au centre du débat public du 21 juin qui aura lieu a 20 h. 30 a la mairie de Sisteron.

Après la venue à Sisteron d'Alain Savary, dirigeant Socialiste, la question : « comment se fera ce programme de gouvernement » se pose avec un peu plus d'acuité encore qu'auparavent dans notre population.

Au moment où se poursuivent les discussions entre le Parti Communiste Français et le Parti Socialiste, il s'agit en fait de savoir sur quelles bases remplacer le pouvoir actuel par un gouvernement démocratique d'union.

C'est à répondre à ces questions que doit contribuer le débat du 21 juin auquel participera Raymond Philippe secrétaire fédéral du P.C., débat auquel vous devez tous participer car l'union c'est avant tout l'affaire du peuple.

En effet sans l'union populaire de toutes les couches sociales victimes du grand capital il n'est pas possible d'aboutir à des changements démocratiques profonds.

PROBLEMES POSES PAR LA ZONE INDUSTRIELLE

Tout le monde reconnaît, sauf peut-être les partisans du pouvoir et ceux qui placent au premier rang leurs intérêts immédiats, que la création d'une zone industrielle est indispensable à Sisteron.

Une délibération du Conseil municipal l'a décidée et il s'agit par conséquent de prendre toutes les mesures nécessaires à son exécution — Car ce ne sont pas, semble-t-il, les demandes qui manquent.

Il m'est revenu que la Société GILAC qui fabrique des matières plastiques est décidée à acquérir trois hectares pour la construction d'une usine ; et qu'une autre Société voudrait installer sur le territoire de la commune un dépôt de carburants pourvu d'un branchement ferroviaire, ce qui indique l'importance que revêtirait ce dépôt.

Un propriétaire à qui l'on s'est adressé refuse de vendre. C'est jusqu'à un certain point son droit : jusqu'à la cause d'utilité publique.

Il est probable que dans la mesure où les démarches sont effectuées dans le secret, sans que la population soit avertie, on rencontrera des obstacles que l'on hésitera à affronter en utilisant les moyens que permet la loi.

Mais que les masses soient informées et que l'on obtienne leur appui, que la commission de développement industriel et le Conseil municipal soient saisis de la question, les obstacles seront balayés.

Précisons qu'il n'est peut-être pas nécessaire d'attendre que le problème de la zone industrielle soit complètement résolu pour essayer de satisfaire les demandes qui sont déjà faites.

Aristide MAGEN,
Conseiller municipal Communiste.

Etude de Maître Jean-Claude BUES
Notaire à SISTERON

—o—

DONATION

DE FONDS DE COMMERCE

—o—

Suivant acte reçu par Maître Jean-Claude BUES, Notaire à SISTERON, le 7 Juin 1972, enregistré à SISTERON, le 15 Juin 1972, Folio 51, Bord. 90/2 ;

Monsieur Henri ROLLAND, cafetier, et Madame Elise CHABRE, son épouse, demeurant ensemble à SISTERON, ont fait donation à Monsieur Francis ROLLAND, employé, demeurant à SISTERON, quartier des Combes, leur fils, du fonds de commerce de débit de boissons, sis et exploité à SISTERON, avenue Paul Arène, n° 1, connu sous le nom de « BAR HENRI »

Estimé à la valeur de 150.000 Francs.

Les oppositions, s'il y a lieu, devront être faites, à peine de forclusion, dans les dix jours de la dernière en date de la seconde insertion et de la publication au Bulletin Officiel du Registre du Commerce, à SISTERON, en l'Etude de Maître BUES, où domicile a été élu à cet effet.

Pour première insertion :

Signé : BUES, Notaire.

Cabinet René REYNAUD
04 - SISTERON

—o—

CESSION

DE FONDS DE COMMERCE

—o—

Par acte sous signatures privées, en date à MANOSQUE du 26 Mai 1972, enregistré à MANOSQUE le 26 Mai 1972, Vol. 319, Bordereau 229 N° 2, aux droits de DEUX MILLE QUATRE CENTS FRANCS ;

La Hoirie Abel POURCHIER - Transports de Marchandises - 04 - MANOSQUE ;

A CEDE à :

La S.A.R.L. « TRANSPORTS AVON ET FILS », 52, Boulevard Joseph Vallier à 38 - GRENOBLE ;

Une partie de fonds de commerce de Transports Routiers de Marchandises, en Zone Courte, correspondant à une licence de classe « A » ;

Cette cession porte sur l'ensemble des éléments corporels et incorporels et elle a lieu moyennant le prix total de DOUZE MILLE FRANCS (F. 12.000).

Les oppositions seront reçues dans les dix jours de la présente insertion légale au domicile des parties.

Pour deuxième avis :

SARL « TRANSPORTS AVON et FILS »

Menuiserie
André MELAN

La Coste — SISTERON

Vente et pose des Stores
Vénitiens et Californiens
Moustiquaires
marque « Luxaflex »

Nous consulter

PARFUMERIE
INSTITUT DE BEAUTE

Mme ILLY

55, rue Droite - SISTERON - Tél. 4

Esthéticienne Diplômée

Elisabeth Arden...
Lancaster...
Isabelle Lancray...
Givenchy...
J. Fath...
M. de Rauch...

Soins du visage - Maquillage
Epilation à la cire
Manucure - Beauté des pieds

Ouvert du Mardi au Samedi

HOTEL-RESTAURANT
DU GRAND CEDRE *NN

04 - SALIGNAC - Tél. 7

vous offre :

Son calme réel
Son site
Pensions
Repas
Noces et banquets

Son chef : T. RICHAUD

© VILLE DE SISTERON

A SISTERON...

14, rue Mercerie — Tél. 0.23

Comptoir Alpin

DE PEINTURE ET PAPIERS PEINTS

Gros et Détail

Tout pour le Professionnel et l'Amateur
Cinquante modèles disponibles de papiers peints
et un important stock de peinture et matériel

Orly - Maison VERNET

137, Avenue Paul Arène
64, Rue Droite
SISTERON — Tél. 81

PRET A PORTER DAMES et HOMMES
SPECIALITE ROBES DE MARIEES

GAINES ET SOUTIENS GORGE :
Playtex - Scandale - Triumph - Boléro
Barbara - Youthcraft
GAINES DE GROSSESSE
Occulta - Révéa

VISITEZ

Le Palais du Carrelage

Avenue Jean-Jaurès - SISTERON

HALL D'EXPOSITION

Salles de Bains grandeurs normales - Sanitaires
Accessoires
Faïences - Carreaux émaillés - Marbres - Granito
Moquette coupée au centimètre
Du Choix et des Prix

TOUS TRAVAUX DE
PEINTURE - VITRERIE - PAPIERS PEINTS

Robert JEDOR

« Mont-Gervi » - 22, avenue d'Alsace-Lorraine
04 - SISTERON — DEVIS GRATUIT

Pour toutes vos Assurances, pour vos Transactions...
Non pas une seule adresse, mais une bonne adresse :

Fernand SIARD

« AGENCE DE PROVENCE »
15, rue de Provence - SISTERON — Tél. 4.43
ASSURANCES « L'UNION »
Agence Générale
Incendie - Accident - Maladie - Risques divers
Vie - Retraite - Crédit Automobile
●
Transactions Immobilières et Commerciales
Fonds de Commerce - Propriétés - Immeubles
Villas - Terrains - Appartements

ELECTRICITE GENERALE
RADIO / TELEVISION / MENAGER

A. LATIL

Avenue Paul Arène - SISTERON ● Allo 3.36

Distributeur exclusif des Téléviseurs :
Continental Edison - Radialva - Grundig
Machines à Laver « Vedette »

Moquettes T REVETEMENTS DE SOLS

A la suite d'accords commerciaux avec Usine membre de l'Institut National du TAPIS T - Moquettes... prix sans concurrence, sinon remboursement intégral de la différence constatée.

● **MOQUETTE :** grande largeur, 100 % Nylon lavable, poil ras, utilisation chambre - séjour - hôtel ; fourniture et pose TTC. **28 F.** M2

● **MOQUETTE :** grande largeur T2, Velours bouclé 100 % Nylon lavable. Sans joint - sans chute. Pour chambres - séjour - hôtels saisonniers ; fourniture et pose TTC. ..... **42 F.** M2

● **MOQUETTE :** grande largeur T3 bouclé Velours 100 % Nylon lavable. Pour séjour - chambres hôtel - professions libérales - bureaux particuliers ; fourniture et pose TTC. .... **46 F.** M2

● **MOQUETTE T3 :** très beau Velours 100 % Nylon lavable, même pour salle de bains. Grande largeur, hauteur du Tapis 10 m/m ; TTC. ..... **52 F.** M2

ARTISAN SPECIALISTE posant lui-même. Liste de référence de pose contrôlable de clients à Sisteron, Digne, Château-Arnoux, Volonne, etc...

G. PAVAGEAU

«Les Romarins » - SAINT-AUBAN (04) - Tél. 288
Devis et déplacements gratuits

ECURIE ALPES-SAINT-GENIEZ

Les activités sportives :
Le Rallye des Roses

Il se courrait, il y a une quinzaine, sur un parcours de 800 kilomètres, Tracé sur les routes accidentées des départements des Alpes-Maritimes et des Alpes de Haute-Provence. Quinze membres de l'Ecurie participaient sous diverses formes à ce rallye : tout d'abord trois commissaires de route étaient délégués au contrôle d'Annot. Ce sont P. Latil le président, Jean-Luc Boizard et Gérard Coutelle. Un malentendu devait malheureusement priver ces trois dévoués membres de leur tâche de contrôleur. Espérons qu'une telle méprise ne se reproduira pas !

Quatre membres de l'Ecurie, le sisteronnais « Tchoi » et le marseillais Lucien Marter, sur Opel 1900, ainsi que deux gapençais sur NSU 1200 participaient au rallye proprement dit. Fort bien épaulés par deux équipes d'assistance, l'une gapençaise, l'autre sisteronnaise, ils devaient faire une course fort régulière : la NSU abandonnait malheureusement sur bris d'amortisseur, tandis que l'Opel, sur près de cent voitures au départ, se classait 25me.

Dans la catégorie 2 litres de cylindrée ils enlèvent la troisième place. C'est un résultat très satisfaisant à mettre à l'actif de toute l'équipe de l'Ecurie déléguée sur le parcours de ce difficile rallye qui a vu la victoire du leader du Championnat de France, Bernard Darniche, sur Alpine Renault d'usine.

***

L'Ecurie Alpes-Saint-Geniez à Lure

Pas moins de sept pilotes de l'Ecurie Alpes-Saint-Geniez prenaient part dimanche à la course de côte de la Montagne de Lure. C'est un record pour cette sympathique association. La quasi totalité des frais de participation était prise en charge par l'A.C. des Alpes, l'Ecurie elle-même et la Maison Janot. D'autres annonceurs tels Conil, Canteperdrix et l'Hippocampe aidaient certains pilotes.

D'autres membres de l'Ecurie tenaient quelques postes de commissaires de route. Enfin les autres étaient venus encourager leurs amis coureurs : ils allaient en avoir besoin pour affronter le déluge. 85 concurrents étaient inscrits, mais soixante seulement décidèrent de « monter ». Tous n'arrivèrent pas au sommet car au cours des deux montées (essais et course) nombreux furent ceux qui sortirent de la route rendue très glissante par la pluie. Il était en effet très difficile de maintenir les voitures sur la route ; d'autre part les moteurs classiques (moteur avant) et propulsion par les roues arrières, patinaient terriblement dans les virages en épingle. Ceci explique la supériorité du « tout à l'arrière » comme les Gordini ou les Simca 1000.

Les pilotes de l'Ecurie ne pouvaient rien pour la victoire au « scratch » mais se classaient tous très honorablement dans leur catégorie. Ainsi le régional de l'étape Boizard, sur sa barquette SIB 1600 enlevait la 21me place au scratch et la 2me de la classe. Le président Latil plaçait sa 4 CV proto à moteur Gordini 1300 en 24me position au scratch et en 2me position à la classe.

Les autres pilotes, dotés de voitures moins puissantes se classaient cependant fort bien dans la catégorie tourisme. Le gapençais « Ben » et le laragnais Gordes étaient respectivement second et troisième de la classe 1300. Les sisteronnais Colomb et Truchet étaient troisième et quatrième de la classe 2000. Enfin le laragnais Frenoux prenait la seconde place de la classe 1300 en groupe 2 (tourisme amélioré).

C'est donc une belle prestation d'ensemble de la part de nos pilotes locaux.

Tous ou presque auront l'occasion de démontrer leurs talents au cours de la course de côte de Lachem, près de Castellane, le 25 juin.

Trois équipages devaient entre temps participer à la Coupe des Alpes. Malheureusement celle-ci n'aura pas lieu cette année en raison des difficultés rencontrées en Haute-Savoie auprès des pouvoirs publics. C'est bien dommage pour l'Ecurie qui aurait pu prétendre à un bon classement dans cette longue épreuve.

BRIANÇON Jean-Louis
Artisan-Maçon Puisatier
10, rue Chapusie
04 - SISTERON
R.M. 53.71.04
●
Pour le Forage
Pour le Nettoyage
Travaux de Maçonnerie des Puits
Travaux en Galerie
Captage de Source

AGENCE DU CENTRE

Mme CHABERT

18, rue Droite, 18
SISTERON — Tél. 2.86
Toutes Transactions IMMOBILIÈRES COMMERCIALES INDUSTRIELLES

OUVERTURE DE LA PISCINE MUNICIPALE

La Municipalité est heureuse d'annoncer à la population que la piscine municipale de Sisteron ouvre ses portes, sauf empêchement de dernière minute, aujourd'hui samedi 17 juin à 10 heures.

Les heures d'ouverture sont fixées comme suit : de 10 à 19 heures en continu, tous les jours sauf le vendredi.

Les prix d'entrées sont les suivants : 2 F. pour les adultes 1 F. pour les enfants de moins de 14 ans.

Des cartes pour 10 entrées sont vendues aux prix respectifs de 16 F. et 8 F.

EPREUVES SPORTIVES DU C.E.P.

Les épreuves sportives du Certificat d'Etudes Primaires se sont déroulées dans le courant de la semaine, sous la présidence de M. Casgha, inspecteur primaire.

90 enfants, filles et garçons, ont disputé les différentes épreuves.

LE TOURNOI DES JEUNES DU TENNIS-CLUB

Samedi 3 et dimanche 4 juin un intéressant tournoi de jeunes (mois de 20 ans) garçons et filles, s'est déroulé sur les courts de tennis du stade de Beaulieu. Au total il y avait 19 engagés et les résultats ont été les suivants. Les parties se jouaient en 2 sets gagnants.

Huitièmes de finale :

Laugier bat Mlle N. Mourier 6-5, 6-2.
Bedos bat Estubier 6-3, 3-6, 7-5.
Rochoy bat Sulpice 6-5, 6-3.
Pommarat bat Mlle Guillot 6-0, 6-2.
Fleury bat Mlle C. Michel 6-0, 6-0.
Barnouin bat Mlle E. Queyrel 6-0, 6-0.
Jacquemot bat Robert 6-4, 3-6, 7-5.
Brieussel bat Mlle M.-P. Michel 5-6, 6-3, 6-3 .

Bedos, Pommarat, Jacquemot et Barnouin étaient classés têtes de série.

Quarts de finale :

Bedos bat Laugier 6-1, 6-1.
Pommarat bat Rochoy 6-4, 6-5.
Barnouin bat Fleury 4-6, 6-5, 7-5.
Jacquemot bat Brieussel 6-1, 6-5.

Demi finale :

Bedos bat Pommarat 5-6, 6-1, 6-3.
Barnouin bat Jacquemot 4-6, 6-1, 6-3.

En finale, Bedos bat Barnouin 6-3, 4-6, 6-4.

En super-finale et hors compétition, Jean-Pierre Machemin rencontrait Bedos et l'emportait par 6-3, 8-6, au terme d'une rencontre intéressante.

En marge de cette lutte entre garçons, une compétition était ouverte entre les filles exclusivement et les résultats suivants ont été enregistrés :

Mlle N. Mourier est battue par Mlle Plauche 2-6, 6-5, 8-6.

Mlle M. Pesce est battue par Mlle C. Guillot 6-3, 3-6, 6-4.

Mlle M.-P. Michel bat Mlle Plauche 6-3, 6-1.

Mlle C. Michel bat Mlle Guillet 6-5, 4-6, 6-4.

En finale, lutte fratricide donc entre les deux sœurs Michel et Mlle M.-P. Michel l'emportait en deux sets 6-1, 6-0 : la meilleure avait gagné.

De nombreux prix sont venus récompenser une douzaine de joueurs, les plus intéressants étant naturellement réservés aux vainqueurs : sacs de sport, raquette, balles de tennis, mini-coupe, etc...

Le Tennis-Club Sisteronnais remercie les généreux donateurs qui ont bien voulu doter cette très intéressante compétition de jeunes (dont certains éléments pourront vraisemblablement, dans un avenir peu éloigné, venir grossir les rangs de l'équipe du T.C.S.), la Maison du Cadeau (M. et Mme Boutin) et la Maison Challenge-Sports (M. et Mme Vives), qui toutes deux avaient bien voulu accepter de patronner ce premier tournoi des Jeunes du Tennis-Club.

PISCINE : QUI PAIERA ?

M. Comiti et le Secrétariat d'Etat à la Jeunesse, aux Sports et aux Loisirs font grand bruit sur la pseudo réforme de l'éducation physique.

Il s'agit en fait de ramener à 2 heures par semaine l'horaire obligatoire dans le deuxième cycle et à 3 heures dans le premier cycle de l'enseignement du deuxième degré et à se réfugier pour le reste dans la pratique non obligatoire sur d'aléatoires « structures d'accueil ».

La manifestation de masse jeudi, groupant 10.000 manifestants à Paris pour le doublement du budget ont certainement amené les autorités à plus de réflexion sur l'avenir du sport en France.

A Sisteron, une question précise est posée. Qui paiera pour la pratique de la natation des scolaires à la piscine pendant les heures obligatoires d'éducation physique ?

Est-ce la Municipalité qui a déjà construit la piscine entièrement à ses frais ?

Ou les élèves ? Pourquoi pas alors leur faire payer les cours de mathématiques, de français, d'anglais ?..

La Jeunesse et les Sports est muette pour l'instant car en fait elle verrait d'un bon œil que l'une de ces deux « solutions aberrantes » soit adoptée.

Enseignants, parents, élèves agiront en sorte qu'il en soit autrement.

De son côté, il importe que la Municipalité prenne toutes les initiatives pour obliger l'Etat à respecter ses obligations dans ce domaine de l'école laïque, gratuite et obligatoire.

C. DESPRETZ.

Etude de la SCP Gaston BAYLE et Pierre CHASTEL, notaires associés à SISTERON (04)

Adjudication Volontaire

Le Samedi 24 Juin 1972, à 14 heures, à la Mairie de THEZE ;

Il sera procédé par le ministère de l'un des membres de la SCP «Gaston BAYLE et Pierre CHASTEL, notaires associés », titulaire d'un office notarial à SISTERON, à la vente aux enchères publiques en cinq lots des immeubles ruraux ci-après désignés, dépendant de la succession de Mademoiselle Augustine Célestine Joséphine ROUBAUD, de THEZE, décédée à THEZE le 27 Juin 1966.

DESIGNATION
DES BIENS A VENDRE

Premier Lot. — Un ensemble de parcelles de terre de nature diverses, d'une contenance totale de 4 hectares 4 ares 34 centiares, aux lieudits « L'Eclause, le Brusk, l'Abadie, le Plan, Serre de l'Etang, l'Etang, le Clot, Sénéou et Génis », figurant au cadastre rénové de la commune de THEZE sous les numéros 753, 591 section C, numéros 178, 248, 249 section B, numéros 185, 190, 87, 295, 305, 359, 373, 445 section A.

MISE A PRIX
QUATORZE MILLE FRANCS

Deuxième Lot. — Une petite propriété nature labour et lande, avec construction à usage d'abri y édifiée, d'une contenance totale de 2 hectares 41 ares, sise au lieudit « Le Moulenc » figurant au cadastre rénové de la commune de THEZE sous les numéros 75, 76 et 77 de la section C.

MISE A PRIX
NEUF MILLE FRANCS

Troisième Lot. — Une parcelle de terre nature labour, figurant au cadastre rénové de la commune de THEZE sous le numéro 91 de la section C, au lieudit « Le Moulenc » pour une contenance de 1 hectare 3 ares 20 centiares.

MISE A PRIX
QUATRE MILLE FRANCS

Quatrième Lot. — Un ensemble de parcelles de terre de natures diverses, d'une contenance totale de 8 hectares 13 ares 35 centiares, aux lieudits « le Pré la Cour, le Champ de Laure, le Moulenc » figurant au cadastre rénové de la commune de THEZE, sous les numéros 509, 98, 101, 108, 152, 45 de la section C.

MISE A PRIX
TRENTE DEUX MILLE FRANCS

Cinquième Lot. — Un ensemble de parcelles de terre de natures diverses, d'une contenance totale de 8 hectares 24 ares 79 centiares, aux lieudits « Serre de l'Etang, le Plan, l'Etang, le Plan de Chabrières, Prégondes, les Sigles, la Pare, les Esclauséous, le Moulenc, Champ de Laure, les Blachounes, le Verdal, Pré la Cour, l'Eclause, le Peissier », figurant au cadastre rénové de la commune de THEZE sous les numéros 85 86 241 327 346 386 629 648 649 de la section A, numéros 32 41 44 109 122 153 159 212 234 366 508 510 756 757 758 759 de la section C, et numéro 381 de la section B, et numéros 760 766 770 784 809 de la section C.

MISE A PRIX
NEUF MILLE FRANCS

L'adjudication des premier, deuxième et troisième lots sera soumise à la double condition suspensive de non exercice par les fermiers et par la SAFER « Provence Alpes Côte d'Azur de leur droit de préemption dans le délai légal.

L'adjudication des quatrième et cinquième lots, libres de location, sera soumise à la condition suspensive de non exercice par la SAFER susindiquée de son droit de préemption dans le délai légal.

Pour tous renseignements s'adresser à l'étude de la SCP « Gaston BAYLE et Pierre CHASTEL, notaires associés », détentrice du cahier des charges.

Gaston BAYLE
notaire associé.

Jardinez donc avec HONDA

Demandez une démonstration gratuite des fameux motoculteurs HONDA à :

JEAN ANDRIEU
MACHINES AGRICOLES
Route de Gap
SISTERON (04) —— Tél. 301

TENTES MECANIQUES - STORES - BACHES
PARASOLS - STORES VENITIENS

Le Spécialiste de l'Ombre

JOSEPH LOVICHI

DEVIS GRATUIT SUR DEMANDE
12, rue Jean-François Leca, 12
MARSEILLE (2me) - Tél. 20.07.38

Velosolex 3800
Le km le moins cher du monde

Flash Solex
Premier cyclomoteur de technique automobile

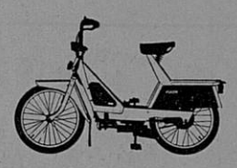

GARAGE **Paul ALBERT**
CYCLES ET MOTOS
Avenue de la Libération SISTERON —— Tél. 1.95

GARAGE DU JABRON

Mécanique Générale - Réparation - Dépannage
Tôlerie - Peinture

J. P. NADE

Les Bons-Enfants - PEIPIN — Tél. 22
STATION SERVICE
Dépannage jour et nuit, dimanches et jours fériés

AGENCE *de Haute Provence*

BUREAU DE VOYAGES - Lic. 71 009
Tous les billets Avions/Bateaux/Fer

ASSURANCES
toutes branches
gan
Groupe des Assurances Nationales

TRANSACTIONS
IMMOBILIERES
TOUS CREDITS
FFPIC FEDERATION FRANÇAISE EXPERT IMMOBILIER AGREE CHAMBRE REGIONALE

Jean-Charles RICHAUD

222, avenue Paul Arène — Tél. 3.69
04 - SISTERON

© VILLE DE SISTERON

RICHAUD G. TECHNICIEN DIPLOME
Avenue Paul Arène - SISTERON — Tél. 3.62
LA MAISON DES GRANDES MARQUES
Schneider - Pathé Marconi - Radiola - Airflam
Zaegel - Thomson - Lincoln - Frimatic - Frigéco
Solde avant transformation
Cuisinière 4 feux avec placard bouteille ..... 772,00 — 10 % = **695,00 F**
Cuisinière 4 feux avec four Thermostat .... 550,00 — 10 % = **495,00 F.**
Cuisinière 3 feux avec four 390,00 — 10 % = **350,00 F.**
Réfrigérateur 140 litres 440,00 — 10 % = **395,00 F.**
Réfrigérateur 220 litres avec congélateur.. 1.210,00 — 10 % = **1.090,00 F.**
Téléviseur Schneider 3 chaînes 1.390,00 — 10 % = **1.250,00 F**
Téléviseur Pathé Marconi 3 chaînes 1.190,00 — 10 % = **1.070,00 F.**
Calorifères à Mazout : sur tous les modèles en stock 10 %
Poste Auto Radio Rella 166,00 — 10 % = **149,00 F.**
En exposition, nos réclames du mois : **remise 20 %**
Service **après-vente** assuré par **Spécialistes**
Téléviseurs - Réfrigérateurs en location
Prêts Allocations Familiales - Crédit - Fac. de Paiem.

PORCELAINE - FAIENCE - VERRERIE - POTERIE
ARTICLES POUR HOTELS RESTAURANTS ET CAFÉS
ARTICLES POUR CADEAUX
Maison LATIL
26, rue Droite
04 - SISTERON
Téléphone 1.29

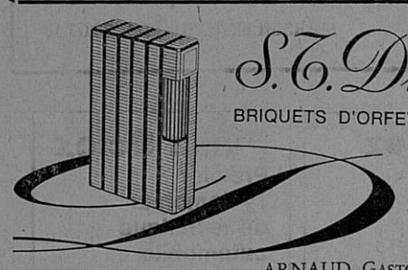
S.T. Dupont
BRIQUETS D'ORFEVRERIE - PARIS
ARNAUD GASTON - *« Le Coffret »*
156, rue Droite — SISTERON

POISSONNERIE DES ARCADES
Tél. 2.73
SISTERON
COQUILLAGES ● ECREVISSES ● LANGOUSTES
TRUITES VIVANTES ● POISSON CONGELE
« La fraîcheur de la Mer au pied de la Citadelle »

TROUCHE Paul
LES PLANTIERS - SISTERON - Tél. 3.82
LIBRE SERVICE
U N A Membre Eurogroup
vous propose :
U N *Choix Formidable*
U **N** E *Qualité Irréprochable*
A UX *Prix les Meilleurs*

Agence L'Abeille
Fondée en 1930
ASSURANCES DE TOUTE NATURE
Contre l'Incendie - Les Accidents - Risques Divers
et Spéciaux - Sur la Vie - Retraites et Complémentaires
Contrats Spéciaux pour Crédit Foncier et Autres Organismes
Abonnement Europ-Assistance
Crédit Automobile — CRÉDIT IMMOBILIER SOFICIM
ALIBERT & MICHELON
11, rue de Provence
SISTERON — Tél. 80

Fuel elf
Désiré LATIL
Transports Livraison à toute heure
Rue de la Renaissance - Le Gand
Tél. 5.09 — 04 SISTERON

UN STADE, ÇA S'ENTRETIENT

Le Conseil municipal de Sisteron, réuni le 23 mai, a abordé la question du stade.

Des élus municipaux, au lendemain du tournoi de sixte de Pentecôte — tournoi auquel certains d'entre eux avaient participé crampons aux pieds — se sont aperçus de l'état inquiétant du terrain.

Ils se sont étonnés que les projectiles nécessaires à une éventuelle « explication » entre footballeurs, arbitre et spectateurs étaient en permanence à portée de la main.

En effet, le terrain est couvert de cailloux dont certains atteignent une taille qui leur permettrait de figurer honorablement au bord du Jabron.

Quant à la souplesse du sol, elle est telle que souvent, des footballeurs, de peur certainement de trop piétiner le terrain, taquinent la balle dans le gymnase.

Chacun sait d'ailleurs qu'un gymnase est avant tout un terrain de football. En effet les thermostats, les appareils de chauffage et d'éclairage, les espaliers sont autant de cibles qui permettent d'exercer l'adresse des joueurs.

Que penser de tout cela ?

D'abord il n'est pas évident du tout que la Société qui a construit le stade ait respecté les normes pour le sol.

En effet la granulométrie prévoit des graviers de 2 à 3 millimètres de diamètre en surface. A moins de confondre millimètres et mètres, la présence de certains « graviers » sur le terrain ne s'explique pas.

Ensuite, côté entretien, l'efficacité est du même ordre que celle d'une lotion sur la tête d'un chauve.

L'employé municipal, très consciencieux, n'y est pour rien. Le peu d'heures de son service affectées au stade ne lui permettent pas de faire face au minimum indispensable.

Le sol doit toujours avoir un certain degré d'humidité. Il conviendrait donc d'arroser régulièrement le terrain en dehors des heures d'utilisation et d'ensoleillement.

Ensuite il faudrait le « griffer » au moins deux fois par semaine.

Quant à la piste en rub-kor, elle devrait être lavée régulièrement. Si on ajoute à cela l'entretien des aires d'athlétisme et des abords des différents terrains, plus l'entretien du futur matériel d'athlétisme, il faudrait prévoir plusieurs ouvriers dont au moins un spécialiste.

Sans oublier aussi que la piscine va demander des soins attentifs et quotidiens.

En ce qui concerne l'outillage actuel, il n'est pas adapté ni dans le domaine de l'arrosage, ni dans celui du lavage.

A moins de retenir la proposition de M. Lagarde, Conseiller municipal, de fermer le stade aux scolaires (est-ce une plaisanterie ?) c'est-à-dire en fait de ne plus guère l'utiliser. il est évident que la situation actuelle est grave de conséquences.

L'entretien coûte cher, c'est vrai, mais il coûtera toujours moins cher que la dégradation rapide des installations.

En conclusion, il faut aussi rappeler sans cesse la responsabilité de l'Etat.

Il s'agit de mobiliser, aux côtés des élus, la population pour qu'elle exige de l'Etat qu'il respecte ses obligations.

Nous avons parlé il y a quelques jours de la subvention indispensable pour l'utilisation de la piscine par les scolaires. Il s'agit aussi d'obtenir des subventions pour les clubs. Il s'agit enfin d'obtenir des crédits pour l'entretien et l'amélioration des installations.

Claude DESPRETZ.

Scala-Peterelec
S.A.R.L.
DISTRIBUTEURS OFFICIELS
4, rue de Provence, 4
Tél. 197 SISTERON

IMPRIMERIE PASCAL-LIEUTIER
(99)-25, rue Droite - SISTERON
Directeur-gérant : Marcel LIEUTIER

La Vie Syndicale...

AUX MEMBRES DE LA COMMISSION EXECUTIVE C.G.T. DE L'U.D. DES ALPES DE HAUTE-PROVENCE

Chers Camarades.

Dans votre courrier du 26 mai, vous nous demandez de nous rencontrer pour préparer et réaliser la journée d'action du 7 juin 1972.

Pour nous, dans les cicronstances présentes, cette journée d'action ne peut être que l'expression momentanée et sans suite du mécontentement et risque de contrecarrer l'extension des luttes.

Nous vous proposons, par contre, de prendre en charge les revendications à partir de la base, de dév.lopper, d'élargir l'action à tous les niveaux en recherchant au maximum la mobilisation des masses dans la plus large unité.

Nous préférons faire du mois de juin une période d'action intense et positive sur la base des revendications actuellement posées par les travailleurs et sur lesquelles un large accord existe entre nous.

Ces revendications sont nombreuses et diverses :

— progression différencié du pouvoir d'achat ;
— salaire minimum à 1.000 F. ;
— lutte contre les inégalités ;
— lutte contre les conditions de travail actuelles ;
— lutte contre les formes arbitraires de l'autorité ;
— lutte pour la réduction de la durée du travail ;
— poursuite des campagnes confédérales sur les retraites, les droits des travailleurs immigrés, les droits syndicaux.

La C.F.D.T. souhaite vivement que la C.G.T. adopte dans les luttes en cours une attitude résolument combative et unitaire au nom même de l'efficacité dont elle se réclame comme nous-mêmes.

Avant le 7 juin, comme au lendemain du 7 juin, l'essentiel est bien de faire céder l'intransigeance patronale et non de se contenter d'exprimer un mécontentement. Nous espérons trouver l'accord des organisations de la C.G.T. dans ce combat nécessaire et urgent.

Dans cette attente, veuillez agréer, Chers Camarades, nos sincères salutations syndicalistes.

Le Secrétaire de l'U.D. C.F.D.T.,
J. ABERLENC.

MAURICE FAURE A DIGNE

A l'occasion d'une réunion de la Fédération Radicale Socialiste des Alpes de Haute-Provence, et en vue de sa réorganisation, une importante manifestation a lieu aujourd'hui samedi 17 juin à 17 h. 30 à Digne, salle des Congrès, Caserne Desmichel, sous la présidence de M. Marcel Massot, député. M. Maurice Faure participera à cette manifestation au cours de laquelle il fera un exposé de la politique générale. Tous les Radicaux Socialistes et sympathisants sont cordialement invités.

M. Maurice Faure est, à n'en point douter, un des hommes les plus en vue de notre temps. Agé de 50 ans à peine, il a cependant derrière lui un magnifique passé. Docteur en Droit, agrégé d'histoire et de géographie, il était député du Lot à 29 ans en 1951 et constamment réélu depuis. En 1956, il était Secrétaire d'Etat aux Affaires Etrangères du Cabinet Guy Mollet. En 1957, il était à nouveau Secrétaire d'Etat aux Affaires Etrangères du Cabinet Bourges-Maunoury, puis au Cabinet Félix Gaillard. Il était ensuite Ministre de l'Intérieur, puis Ministre des Institutions Européennes dans le Cabinet Pfimlin. Sur le plan local, M. Maurice Faure est Maire de Cahors et Président du Conseil Général du Lot où il a succédé à Gaston Monnerville.

M. Maurice Faure a été signataire du Traité de Rome qui a été le premier acte international constitutif de l'Europe. M. Maurice Faure, longtemps Président du Parti Radical Socialiste, appartient actuellement, avec la presque totalité des parlementaires, à la fraction minoritaire de ce parti. Le 28 mai dernier, il était à Bretenoux, dans le Lot, à côté de François Mitterand et il situait sa présence dans cette réunion socialiste par ces mots : « Le parti Radical-Socialiste aborde un choix décisif. Après avoir contribué plus que tout autre au début de ce siècle à installer en France la démocratie politique, il doit participer hardiment à l'implantation de la démocratie économique et sociale qui s'inscrit dans la suite logique de cette libération de l'homme... Les républicains de tendance radicale doivent y participer largement au coude à coude avec les autres forces de gauche et en particulier avec leurs amis socialistes auxquels les lie le souvenir de trois quarts de siècle de luttes communes ».

C'est dans cette orientation que se situera le thème développé par Maurice Faure aujourd'hui samedi 17 juin devant les Radicaux et sympathisants à Digne.

Son tempérament méridional, son immense culture littéraire font de Maurice Faure un des plus grands orateurs politiques de notre époque. Ceux qui auront le plaisir de l'entendre ne seront pas déçus.

Château-Arnoux le 20 Juin :

ACTIONS DEPARTEMENTALES POUR LA DEFENSE DU DROIT A LA SANTE

En novembre 1971, le Ministère de la Santé Publique et de la Sécurité Sociale a demandé l'avis de la Caisse Nationale d'Assurance Maladie sur un projet de loi concernant les Centres de Santé dits « Dispensaires de Soins ».

Ce projet comporte de nombreux aspects négatifs.

Il tend à :

— maintenir à un taux inférieur les remboursements par la Sécurité Sociale des actes pratiqués dans le centre.

— limiter l'extension des centres existants en interdisant toute possibilité d'hospitalisation.

— subordonner la création de nouveaux centres à une décision arbitraire du Ministère de Tutelle.

Ce projet vise en fait à étouffer l'exercice de la médecine sociale illustrée dans notre département par le Centre de Diagnogstic et de Soins de la C.C.A.S. à Manosque.

Il porte de nouvelles atteintes au droit à la Santé.

C'est pourquoi le C.A.S. de Marseille, la Mutuelle du C.E.A. et la Mutualité des Travailleurs des Alpes de Haute-Provence ont décidé d'engager une campagne départementale visant :

1° — A l'ouverture de discussions entre les organismes gestionnaires et le Ministère de la Santé Publique et de la Sécurité Sociale, pour un statut négocié et non imposé.

2° — L'élaboration d'un véritable statut des centres de santé :

— garantissant leur fonctionnement,
— permettant leur extension,
— facilitant de nouvelles réalisations.

Cette campagne doit réunir l'ensemble des organisations intéressées : organisations mutualistes, syndicales, familiales, élus locaux.

C'est dans ce sens que l'Union Mutualiste des Travailleurs, le C.A.S. et la Mutuelle du C.E.A. ont adressé à tous ces organismes une convocation pour le mardi 20 juin 1972 à 18 heures, salle de la mairie à Château-Arnoux.

Au cours de cette réunion, les Mutuelles proposeront :

— un vaste pétitionnement pour la défense des centres de santé.

— une délégation massive auprès de la Préfecture et de la Sécurité Sociale avec dépôt des signatures,

— une concertation et une action permanente pour la défense de la Sécurité Sociale et du Droit à la Santé.

Signature : Pour le C.A.S., la Mutuelle du C.E.A. et la Mutuelle des Travailleurs.

D. LE SCORNET.

CONFERENCE ROYALISTE

La section Alpes de Haute-Provence-Hautes-Alpes de l'Union Royaliste Provençale tenait dernièrement dans la salle de réunions de la Mairie de Sisteron une conférence.

Le président de la section, M. du Breil de Pontbriand, dans un exposé très documenté, s'attacha à démontrer que les clauses profondes du malaise et des inquiétudes que ressentent actuellement les Français résultent en grande partie de l'irresponsabilité et de l'instabilité dans les institutions ; le principal souci des politiciens en place étant de s'y maintenir, comme celui des politiciens aspirant au pouvoir étant de chasser les occupants pour prendre leurs places. Les luttes intestines sourdes, les intrigues, les combinaisons priment dans l'esprit des gouvernants, au détriment des intérêts de la nation ainsi relégués au second plan, traités par une politique à la petite semaine, parfois incohérente, souvent prometteuse d'avantages provisoires vite annihilés par les réalités décevantes.

Face à ce système de désordre officialisé !, l'orateur analyse les véritables structures de la nation : l'individu dans sa famille, puis l'homme dans sa profession, dans son métier ; cellules naturelles constituant les bases immuables de toute entité nationale. Ces cellules ne peuvent vivre sainement, se développer librement et s'épanouir pleinement que sous la protection effective et efficiente d'un Etat stable, indépendant et responsable, assuré de la continuité permanente. Seule la monarchie incarne ces données indispensables. C'est grâce à l'application de ces principes que la monarchie a été capable de former, de construire la France et de l'inscrire sur la carte de l'Europe, œuvre gigantesque qui nous a donné la France que nous connaissons aujourd'hui.

A la suite de cet exposé, M. Gérard Pol, président de la section des Bouches-du-Rhône prit la parole. Il présenta et commenta le Manifeste Royaliste, œuvre très complète et très fouillée mise au point, analysant avec méthode et précision les données du problème français, faisant connaître le sens général de l'action politique monarchique, ses raisons de penser, ses raisons d'agir.

Le conférencier parle ensuite des rassemblements de Montmajour, manifestations qui, chaque année, réunissent les royalistes de la région et leurs amis. Cette année, cette manifestation, sous le vocable de Montmajour IV se tiendra le dimanche 11 juin 1972, au Mas de Vilage, près de Saint-Martin-de-Crau. Les personnes désireuses d'obtenir des renseignements peuvent s'adresser à M. du Breil de Pontbriand, campagne « Les Grands Champs », route de Provence - 05300 - Laragne - Tél. 288.

CARROSSERIE
CONSTRUCTIONS AGRICOLES
SERRURERIE
Bouchet & Calcagnetti
04 - MISON-LES-ARMANDS
Tél. 4.74 à Sisteron

TAPISSIER — MATELASSIER A FAÇON
MALATRAY Jean
1, rue du Glissoir - SISTERON — Tél. 563
Réparations et neuf
Sommiers — Matelas — Fauteuils — Chaises
Matelas : Laine - Mousse - Ressorts
Tissus Ameublement Traversins - Oreillers

Entreprise Chauffage Sanitaire CARLE
S.A.R.L. - 05 LARAGNE - Tél. 146
Agence de SISTERON
E. CAPDEVILA
30, rue Saunerie — Tél. 547
Tous Travaux de Chauffage
Sanitaire/Climatisation/Zinguerie
Traitement d'eau Dépannage et entretien d'installations

La Caisse d'Epargne de Sisteron
vous informe que depuis
le 1er JUILLET 1970
le taux de l'intérêt est porté à
5 %
NET D'IMPOT
Taux 4,25 % + Prime de Fidélité 0,75 %
PREMIER LIVRET : 20.000 FRANCS
LIVRET SUPPLEMENTAIRE :
(sans limitation avec option fiscale)
Renseignez-vous à nos guichets à SISTERON
et dans nos Six Succursales :
LARAGNE VOLONNE
SAINT-AUBAN LA MOTTE DU CAIRE
CHATEAU-ARNOUX L'ESCALE

DROGUERIE
Peinture - Papiers Peints
BONNET René
14, route de Noyers - SISTERON - Tél. 75
ENTREPRENEUR AGRÉÉ
Tous revêtements plastiques pour sols et murs
Balatum - Moquette - Tissus d'Ameublement
Stores Vénitiens
Vente - Pose - Devis gratuit sur demande
Dépositaire agréé : SOMMER
TAPISSOM - TAPIFLEX - SOMILINE - SOMVYL

SERRURERIE ● CONSTRUCTION METALLIQUE
BLANC Frères
Route de Gap - SISTERON — Tél. 196

Cadeaux - Souvenirs - Jouets
Tout pour l'Enfant - Jeux Educatifs
Papeterie - Camping - Rideaux Revêtement du Sol
Maroquinerie Scolaire et Voyage - Etc...
GRAND BAZAR PARISIEN
61, rue Droite - SISTERON — Tél. 53
ENTRÉE LIBRE

Pour la décoration intérieure, confection
et pose de Rideaux et Voilages tous styles
UN CHOIX TISSUS AMEUBLEMENT
Gardisette et Voilage
TOUTE LA LITERIE
LITERIE DES ARCADES
Paul DAVIN
Tél. 3.77 SISTERON

© VILLE DE SISTERON